

# Sécurité Transfusionnelle et Hémovigilance

Mots Clés : Transfusion, Hémovigilance, Sécurité transfusionnelle

## >> Responsable Pédagogique

**Dr Emmanuelle BOULANGER**

Coordonnateur régional d'hémovigilance et de sécurité transfusionnelle, ARS Hauts de France

## >> Publics Concernés

Infirmier(e)s, peuvent également y assister les médecins prescripteurs

## >> Objectifs

Les objectifs de ce cycle de perfectionnement sont de permettre aux soignants de renforcer et/ou d'actualiser leurs acquis dans le domaine de l'acte transfusionnel, à la fois sur le plan pratique et théorique.

Savoir pour comprendre, comprendre pour appliquer.

## >> Calendrier, Horaires et Lieu

**Calendrier** : 11 et 12 janvier 2021 **ou**  
06 et 07 septembre 2021

**Horaires** : 09H00 - 12H00 et 14H00 - 17H00

**Lieu** : Direction Formation Continue et Alternance  
Université de Lille – Campus Droit & Santé  
1 rue du Professeur Laguesse - 59000 LILLE  
(Métro Ligne 1 Station CHU – Eurasanté)

## >> Contenu, Organisation et Validation

Formation sur **2 journées**.

- Autoévaluation (par questionnaire avec correction)
- Les groupes sanguins: système ABO, autres systèmes de groupe sanguin
- Principe des règles de compatibilité
- Les examens immuno-hématologiques pré-transfusionnels
- Les contrôles pré-transfusionnels : aspects théoriques et pratiques
- Le don du sang, les produits sanguins labiles et leurs indications
- La transfusion : prescription, information, documentation, délivrance, distribution, transport...
- L'Hémovigilance : les acteurs, la traçabilité, la déclaration des effets indésirables receveurs, la législation...

L'évaluation se fera sur la base de l'assiduité et une attestation de suivi de cette formation sera délivrée à la fin du séminaire.

## >> Frais de formation

Les frais de formation s'élèvent à : **300 euros**

Pour les bénéficiaires du statut de stagiaire de la formation continue, les frais de formation seront pris en charge :

- soit dans le cadre d'une convention de formation avec l'employeur ou l'organisme financeur ad hoc,
- soit dans le cadre d'un contrat de formation pour la prise en charge personnelle des frais de formation pour laquelle un échelonnement est permis (30% à l'inscription et 2 échéances de 35 % dans l'année de formation considérée) à régler par carte bancaire sur place à la DFCA ou par chèque bancaire libellé à l'ordre de :

*l'Agent Comptable de l'Université Lille*

Le nombre d'inscrits est limité à 20 personnes.

Par contre, un minimum de 11 inscriptions est nécessaire pour ouvrir la formation.

En cas d'inscriptions en nombre insuffisant, le cycle de formation sera reporté à une date ultérieure.

Aucun remboursement n'est possible après le début des enseignements.

## >> Equipe Pédagogique

**Docteur Emmanuelle BOULANGER,**

Coordonnateur Régional d'Hémovigilance et de sécurité transfusionnelle, ARS Hauts de France

**Docteur Philippe CABRE,**

Coordonnateur Régional d'Hémovigilance et de sécurité transfusionnelle, ARS Hauts de France

## >> Renseignements et Inscription

Les demandes de renseignements et d'inscription sont à adresser avant le **15 décembre 2020** pour la session de janvier 2021 au :

**Direction Formation Continue et Alternance (DFCA)  
Université de Lille - Campus Droit & Santé**

**1, rue du professeur Laguesse – 59000 Lille**

**Tél : 03.20.62.15.59 - Fax : 03.20.96.26.13**

**Courriel : dfca-droitsante@univ-lille.fr**